

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Simon FARLEY, Maire.

Date de la convocation : le 16 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 19

Présents : (18)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme ARDOIN Florence, M. PICHON Cyrille, Mme BRULEY Audrey, M. CARTIER Stéphane, Mme VEDELAGO Chrystelle, M. GANDAIS Cédric, Mme GLÉNAT Anne, M. CARUSO Thierry, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. VARTORE Boris, Mme VIAL Catherine, M. BERRADA Ahmed, M. LORENZO Jean-Marc, Mme VIRGONE Manon, M. GONNET Sébastien, Mme DORÉ Béatrice, M. VIAL Patrice

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (1)

Mme CARTIER Lola a donné pouvoir à Mme BRULEY Audrey.

Absents : (0)

Secrétaire de séance : M. CARTIER Stéphane

DÉLIBÉRATION N° 013-2026 – ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Considérant la délibération n° 012-2026 du 20 mars 2026 relative à la création du nombre de postes d'adjoints au Maire ;

1^{er} tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : **19**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : **0**
- d. Nombre de suffrages blancs : **3**
- e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : **16**
- f. Majorité absolue : **9**

La liste de Mme Audrey BRULEY a obtenu 16 (seize) voix.

La liste de Mme Audrey BRULEY, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire :

- 1. Mme Audrey BRULEY
- 2. M. Cyrille PICHON
- 3. Mme Florence ARDOIN
- 4. M. Stéphane CARTIER
- 5. Mme Chrystelle VEDELAGO

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :

Certifié conforme
Le Gua, le 20 mars 2026
Simon FARLEY
Maire de LE GUA

Signature du secrétaire de séance

